

La présente annexe détermine le système d'accessions et de rétrogradations à l'issue de la saison 2024/2025 pour les championnats R1 et R2 Féminins. La réglementation des compétitions féminines est reprise au sein des différents articles des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

1/ Principes des accessions et rétrogradations à l'issue de la saison 2024/2025 :

Scénario 1 : une montée en D3 et aucune descente de D3 en R1

Septembre 2024		→	ACCESSIONS - RETROGRADATIONS FIN DE SAISON 2024/2025		
			Fin de saison 2024-2025		
CHAMPIONNAT R1 FEMININ POULE UNIQUE à 12	12		CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Accède en D3	1
CHAMPIONNAT R2 FEMININ 24 EQUIPES (2x 12)	24		CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Restent en R1	9
			CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Rétrogradent en R2	2
			CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Accèdent en R1	3
			CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Restent en R2	16
			CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Rétrogradent en District	5
			CHAMPIONNATS DISTRICT	Accèdent en R2	6

Scénario 2 : aucune montée en D3 et aucune descente de D3 en R1

Septembre 2024		→	ACCESSIONS - RETROGRADATIONS FIN DE SAISON 2024/2025		
			Fin de saison 2024-2025		
CHAMPIONNAT R1 FEMININ POULE UNIQUE à 12	12		CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Accède en D3	0
CHAMPIONNAT R2 FEMININ 24 EQUIPES (2x 12)	24		CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Restent en R1	10
			CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Rétrogradent en R2	2
			CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Accèdent en R1	2
			CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Restent en R2	16
			CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Rétrogradent en District	6
			CHAMPIONNATS DISTRICT	Accèdent en R2	6



2/ Accessions des pôles DISTRICT ou INTERDISTRICTS en R2 :

Le principe commun est l'accession globale de 6 équipes venant des pôles départementaux :

- Pôle 79/86 : 1 accession
 - Pôle 16/17 : 1 accession
 - Pôle 19/23/87 : 1 accession
 - District 33 : 1 accession
 - Pôle 24/47 : 1 accession
 - Pôle 40/64 : 1 accession
-